



Invitation

19 juin 2010

Assemblée générale

Chers membres, chers sympathisants,

Ecologie libérale a le plaisir de vous inviter à son assemblée générale, qui se tiendra le samedi 19 juin à Martigny, Rue des Petits Epineys 7, salle du Vampire.

Programme de la journée:

- | | |
|-------|--|
| 10h00 | Assemblée générale |
| 11h30 | Apéritif gracieusement offert par la commune de Martigny |
| 12h00 | Dîner à l'hôtel Alpes & Rhône |
| 14h00 | Visite de l'éolienne « Mont d'Ottan » guidée par M. Nicolas Mettan, président de RhônEole. Un bus nous mènera de Martigny au pied de l'éolienne. |
| 15h00 | Retour à Martigny et fin. |

Pour des questions d'organisation, merci de vous inscrire via le formulaire à la page suivante: <http://tinyurl.com/el-ag2010> avant le **lundi 14 juin**.

Les personnes souhaitant poser leur candidature pour entrer au comité sont priées d'en informer le secrétaire par email (secretariat@ecologielibérale.ch) ou par téléphone (078 606 23 65) avant le 14 juin également.

Isabelle Chevalley,
présidente

Benjamin Leroy-Beaulieu,
secrétaire

Annexes:

- Ordre du jour de l'Assemblée générale
- Procès-verbal de l'Assemblée générale du 10 juin 2009.



Assemblée générale

19 juin 2010

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 juin 2009
3. Rapport d'activité 2009:
 - i. Rapport de la présidente
 - ii. Rapports des commissions
4. Comptes 2009
5. Rapport des vérificateurs des comptes, approbation des comptes 2009 et décharge du comité
6. Projets et budget 2010
7. Elections statutaires
8. Informations sur le positionnement face aux Vert'libéraux
9. Propositions individuelles et divers

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2008
 3. Rapport d'activité 2008
 4. Comptes 2008
 5. Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2008
 6. Election et démissions du comité
 7. Projets et budget 2009
 8. Propositions individuelles et divers
-

Mme Isabelle Chevalley, présidente, ouvre la séance à 18h03.

1 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que rédigé.

2 Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mai 2008

Le procès-verbal est adopté tel que rédigé.

3 Rapport d'activité 2008

La présidente donne lecture du rapport d'activité 2008. Chaque rapport de commission est présenté par un représentant de la commission en question.

Philippe Receveur, conseiller d'Etat jurassien, informe que le canton du Jura a récemment interdit les sacs plastiques dans tous les commerces.

La conversation s'oriente vers la taxe au sac. André Fiaux, président de la commission déchets, conseiller communal à Ollon, informe qu'une loi fédérale oblige les communes à facturer la collecte des déchets en fonction du volume, mais que cette loi met du temps à être mise en place par les cantons et qu'elle ne l'est pas toujours de la bonne manière. Guy Maurer, conseiller communal à Aubonne, fait remarquer que l'idée est bonne mais qu'elle n'est pas évidente à mettre en place. Régis Courdesse, député au Grand Conseil vaudois, indique que ce projet est notamment freiné par les socialistes, pour qui tout doit être payé par les impôts, ainsi que par les libéraux, allergiques à toute taxe. Isabelle Chevalley, présidente d'Ecologie libérale et députée au Grand Conseil vaudois, dit que nous sommes conscients de la lenteur et des obstacles et qu'Ecologie libérale n'abandonne pas cette problématique et continue à se battre. Claude Haegi, ancien conseiller d'Etat genevois, fait remarquer qu'il n'existe pas de politique régionale (au niveau supra-cantonal) de gestion des déchets. Isabelle Chevalley propose que l'on s'attaque à ce sujet à l'aide des différents députés d'Ecologie libérale dans

les différents cantons ainsi qu'en parallèle sur le plan fédéral. L'idéal serait que des députés déposent un texte, tous le même jour mais chacun dans son grand conseil à ce sujet.

4 Comptes 2008

Le trésorier, Régis Courdesse, présente les comptes du mouvement, qui aboutissent à un bénéfice de fr. 6'185,44. Il indique que toutes les factures de la campagne électorale 2007 (Vaud, Valais, Neuchâtel) sont payées.

Il remercie la présidente qui a renoncé à ses indemnités.

Isabelle Chevalley donne des explications sur la dépense exceptionnelle des sacs-cabas.

5 Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes 2008

Les vérificateurs – Mme Jacqueline Biéler et M. Pierre Renaud – ont procédé au contrôle des comptes d'Ecologie libérale et de la campagne électorale 2007 (derniers paiements).

Ils sont excusés aujourd'hui. Benjamin Leroy-Beaulieu, secrétaire d'Ecologie libérale, lit leur rapport.

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont adoptés à l'unanimité. Décharge est donnée au comité pour sa gestion.

6 Elections et démissions du comité et des vérificateurs des comptes

Le comité d'Ecologie libérale est élu pour deux ans. Il n'y a donc pas lieu de le renouveler. Isabelle Chevalley informe tout-de-même de la démission de Francine Guisan et de Mireille Crelier, pour des motifs professionnels. L'actuel caissier, Régis Courdesse, ayant annoncé il y a un an souhaiter cesser son activité de caissier, il est remplacé par Jean-Pierre Roland, de Rolle (VD), qui doit donc être admis au comité. Il est élu par acclamation.

7 Projets et budget 2009

Régis Courdesse présente le budget 2009. Celui-ci aboutit à un résultat net de fr. 2'900,--. Il comprend notamment des indemnités pour le nouveau secrétaire, ce qui permet à Ecologie libérale de se professionnaliser et donc d'être plus dynamique.

Afin de pouvoir intégrer d'éventuelle propositions dans le budget, la présidente demande à l'assemblée s'il y a des propositions d'activités ou d'actions pour 2009.

Réné Desbaillets, député au Grand Conseil genevois, rappelle qu'il y aura des élections au Grand Conseil dans le canton de Genève cet automne et que les membres genevois d'Ecologie libérale cherchent un coordinateur pour la campagne. Il demande aussi la position d'Ecologie libérale au sujet du plan d'aménagement du territoire Franco-Valdo-Genevois et voudrait monter une task force sur le sujet.

Isabelle Chevalley lui suggère d'intégrer à son équipe Marc-Antoine Aubert, président de la commission Aménagement du Territoire.

Claude Haegi souhaite qu'Ecologie libérale se fixe des objectifs clairs et simples et dit qu'il faut nous placer sur un espace plus vaste que celui du canton de Genève et avoir un concept général de qualité de vie, qui intégrerait notamment la partie aménagement du territoire. Il constate que les membres d'Ecologie libérale sont souvent utilisés comme des alibis écologiques par leurs partis et demande des actes.

Isabelle Chevalley lui répond qu'Ecologie libérale est un mouvement romand et se place donc effectivement sur un territoire plus vaste que celui du canton de Genève. C'est d'ailleurs aussi pour cela qu'elle propose à René Desbaillets d'intégrer Marc-Antoine Aubert, un vaudois, à sa task force. D'autre part, Ecologie libérale se charge de faire pression sur les élus de nos différents partis; elle cite à ce sujet en particulier la pression faite sur les conseillers nationaux romands lors du vote sur la réaffectation de la taxe CO₂. Des actes ont lieu, on les voit dans les différentes interventions des membres d'Ecologie libérale dans les parlements communaux,

cantonaux et fédéral, ainsi que dans des actions telles que celle des sacs-cabas ou des fruits et légumes de saison. Enfin, en ce qui concerne la très grande visibilité de la présidente, elle souhaite elle-même que d'autres membres soient plus visibles. Mais cela tient avant tout à la responsabilité des membres eux-même. Claude Haegi remercie Isabelle Chevalley pour son engagement.

Le budget est adopté à l'unanimité.

8 Divers et propositions individuelles

Isabelle Chevalley remercie Régis Courdesse au nom de tout le mouvement pour ses longues années de service en tant que caissier.

La discussion ayant été très animée dans la partie Budget et le temps nous étant compté, il n'y a pas de nouvelles interventions.

La séance est levée à 19h30

Ecologie libérale

La présidente :

Le secrétaire :

Isabelle Chevalley

Benjamin Leroy-Beaulieu